

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

## JOURNAL DES FAMILLES ILLUSTRÉ.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois,  
par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement : six Mois, \$1.00 ; un An, \$2.00.  
Bureaux à Montréal : 10, Rue St. Vincent.

**SOMMAIRE.**—A nos abonnés.—Avis de la direction.—Chronique.—Mort de M. le Protonotaire Coffin.—Illustrations : Le Gesu et la Banque Molson.—Stc. Anne du Bout de l'Île de Montréal.—Le chemin du bonheur, (suite).—Un succès de larmes, (suite et fin.)

### A NOS ABONNES.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1866, nous commençons la huitième année de notre existence comme journal, et la première année comme journal *illustré*.

Depuis longtemps vivement sollicités par un grand nombre de nos abonnés à *illustrer* notre Revue, nous avons eu devoir nous rendre à leur désir.

Tout abonnement qui n'est pas refusé à son expédition est considéré comme continuant de plein droit.

Le prix de l'abonnement, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1866, est de \$2 par an, payable \$1 dans le mois de janvier et \$1 dans le courant de juillet.

### Avis de la Direction.

⚡ Nous adressons encore aujourd'hui le présent numéro de *l'Echo* à tous nos abonnés ; mais nous les prévenons que ce sera le dernier que recevront ceux qui n'auront pas acquitté le montant de la souscription pour les années passées. C'est notre dernier appel. S'il ne réussit pas, nous serons forcés, bien à regret, de mettre les comptes entre les mains d'un avocat. Nous espérons qu'on nous épargnera ce désagrément. Il nous semble que nous avons été assez généreux envers nos abonnés pour avoir droit d'exiger aujourd'hui rigoureusement la rentrée des arrérages.

### CHRONIQUE.

**SOMMAIRE.**—La nouvelle année.—Revue de 1865.—Retraite de M. Brown du ministère.—Fin du Jubilé.—Retour de Monseigneur de Montréal.

Le premier devoir de notre chronique aujourd'hui est bien de saluer l'arrivée de la nouvelle année et de consacrer un souvenir à celle qui vient de disparaître. Nous ne serons pas ici un article de fantaisie sur la brièveté du temps qui s'enfuit comme une ombre, comme une vapeur, comme un bruit insaisissable. Ces pensées s'emparent nécessairement de l'esprit le moins philosophique sans qu'on les lui exprime au moment de cette transition inévitable, de ce pas gigantesque vers les limites du temps. Les années sont comme

des jalons que nous dépassons tous, l'un après l'autre, sur la route de l'éternité. Puisse celui que nous venons de toucher n'être le dernier pour aucun de nos lecteurs ; puisse l'abondance de bonnes choses, les nombreux bienfaits, les grâces spéciales que leur apporte à tous 1866, être une ample compensation pour la perte de 1865 !

Si nos souhaits de bonne année sont ainsi limités dans l'expression, ils ne le sont nullement dans notre cœur ; car si nos vœux sont exaucés, le bonheur régnera dans toutes les familles, et avec surabondance dans celles où notre cher *Echo* trouvera un accueil bienveillant.

Maintenant, que nous reste-t-il de 1865 ? un simple souvenir. Quel progrès a fait le monde durant cette année ? Hélas ! un progrès fort douteux, dans notre opinion. Les arts et l'industrie ont été paralysés dans des pays par la guerre, dans d'autres par des révolutions et ailleurs par des épidémies. Les mêmes causes ont nécessairement arrêté le progrès numérique des populations du globe.

Cependant, le Canada a été comparativement épargné. Rien n'est venu faire entrave à nos entreprises, ni guerre, ni révolutions, ni épidémies ; et la récolte a été abondante. Le progrès religieux et moral a été ce qu'on pouvait espérer d'une année jubilaire.

Dans l'ordre politique, le fait le plus saillant de l'année 1865 a été l'adoption par la législature du projet de confédération des Provinces Britanniques de l'Amérique du Nord, suivie d'une délégation ministérielle en Angleterre par faire accepter cette mesure par le gouvernement impérial. L'emploi des milices provinciales sur nos frontières, pour prévenir les incursions et les maraudages, prouve que, si nous n'avons pas eu la guerre chez nous, nous avons au moins senti quelques-uns de ses effets. C'est ainsi, par exemple, que nos cours de justice ont été saisis, du commencement de l'année jusqu'à la fin, de causes provenant d'actes des belligérants nos voisins. Cette nécessité de garder nos frontières a fait concevoir à nos législateurs que, pour résister aux attaques de l'ennemi, il faut être

fortifié et avoir des soldats disciplinés. Ils ont, en conséquence, adopté des plans de fortifications, et ouvert un camp d'instructions militaires à Laprairie avec un succès remarquable.

Un autre événement que la chronique de l'année ne peut omettre est le transport du siège du gouvernement de Québec à Ottawa. La vieille capitale, berceau de la colonie, théâtre de tant de faits mémorables, a dû céder ses droits si bien acquis à une ville dont toute l'histoire est dans un avenir qui paraît s'ouvrir brillant devant elle. Quoique sans passé, Ottawa peut cependant réclamer l'honneur d'avoir été visité par le fondateur de Québec, l'immortel Champlain, dès l'année 1613. C'est lui qui a baptisé en français le saut de la Chaudière, en décrivant la cérémonie que les indigènes de ce temps-là ne manquaient jamais d'y faire, en passant, pour apaiser la colère du Grand Esprit qui grondait sans cesse au bas de la chute! Le sacrifice exigé pour se rendre cette divinité favorable, n'était pas fort coûteux : il suffisait de jeter dans la cataracte quelques morceaux de petun. Ensuite, on n'avait plus rien à craindre ; on attendait l'ennemi de pied ferme ; car c'était là, paraît-il, qu'il les rencontrait ordinairement.

Nos législateurs, avant d'engager les luttes parlementaires sur ce même terrain où les habitants primitifs réglaient leurs différends avec la flèche et le casse-tête, n'ont pas fait le mesquin sacrifice du petun dans le gouffre de la Chaudière ; ils ont agi plus largement, et en peuple civilisé, afin de faire taire les cris de la discorde et de la jalousie, non moins bruyants ni moins incessants que le murmure de la chute, ils ont sacrifié des millions pour ériger des monuments d'une solidité et d'une majesté bien capables de défier celles de la cataracte elle-même. Puisse cet immense sacrifice apaiser la colère des grands Esprits du Haut-Canada ! Puisse la discorde ne jamais s'introduire dans ces édifices, et la paix y régner pour toujours ! C'est notre souhait de bonne année pour la nouvelle capitale.

Si nous avons échappé aux fléaux de la guerre, de la révolution et des épidémies, nous n'avons pas été néanmoins sans éprouver, nous aussi, notre calamité publique durant l'année 1865. Nous avons eu nos victimes de l'inondation, épouvantable destruction de vies humaines et de propriétés. En outre, nous avons payé un large tribut à la mort. Hélas ! oui, durant l'année qui vient de se terminer, la mort a frappé avec une sévérité extraordinaire sur les grands de ce monde, sur les chefs des Etats, sur les sommités dans tous les genres de distinction, et en Canada peut-être plus que partout ailleurs.

En effet, nous avons perdu, cette année, un nombre effrayant d'hommes qui ont illustré leurs noms parmi nous et honoré leur pays par leurs talents dans des sphères différentes. De ce nombre l'histoire mentionnera toujours avec orgueil, comme distingués au premier rang :

Dans la politique, les hons. MM. Taché et Turcotte ;  
 Dans les connaissances historiques et théologiques, MM. Ferland et F. Labelle ;

Dans l'enseignement, les sciences abstraites et philosophiques, MM. T. B. Pelletier et F. Désaulniers ;

Dans la littérature et la judicature, les honorables Juges Morin et McCord ;

Par la noblesse et la fortune, l'hon. M. De Beaujeu ;

Par le sacrifice et le dévouement au salut des âmes, les Révs. MM. Mainguy, Léonard et Leclerc ;

Par les vertus civiles et religieuses, M. Coffin ;

Par le succès dans le commerce et les affaires, MM. Montmarquet et Benoit ;

Par une position honorablement acquise dans la classe ouvrière, MM. Fréchette et Dubuc, etc.

Beaucoup d'autres pays, comme le Canada, ont été frappés à la tête durant cette même année. Nous avons perdu notre premier ministre, M. Taché ; l'Angleterre a perdu le sien dans la personne de Lord Palmerston ; la république américaine, son Président, M. Lincoln ; la France, son premier homme d'Etat après l'empereur, M. de Morny, et deux autres illustrations dans l'armée, la politique et les lettres, MM. de Lamoricière et Dupin ; la Belgique a perdu son vieux roi Léopold ; l'Eglise catholique d'Angleterre, son illustre chef, le Cardinal Wiseman ; et le parti du libre échange, son principal avocat, dans la personne de M. Richard Cobden.

Quel est donc le pays qui n'a pas reçu son châtiement de la main de la Providence durant l'année dernière ? Dans notre hémisphère, les descendants de Caïn ont joué un rôle caractéristique, surtout à la Jamaïque et à St. Domingue ; et les quatre millions de cette race libérés de l'esclavage par les Américains, sont devenus une menace perpétuelle contre le repos public. La révolution s'est promenee d'une république à l'autre. Ecrasée dans les Etats-Unis, elle s'efforce de revivre au Mexique. En Europe, les peuples qui assistent sans s'émouvoir au spectacle de l'horrible oppression exercée sur la Pologne par la Russie, et des tentatives d'asservissement dirigées contre le Saint Siège, ont tremblé devant l'épidémie, en présence du choléra.

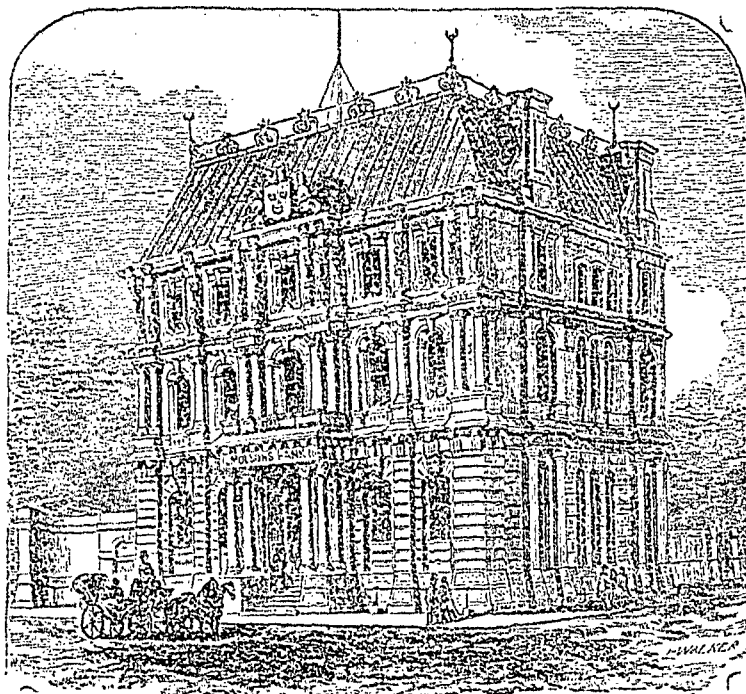
— Cependant, la nouvelle année commence sous des auspices assez favorables. La grande guerre américaine est terminée ; et il est permis d'espérer que le différend survenu entre l'Espagne et le

Chili pourra se régler sans le secours des armes.

— Les événements politiques de la dernière quinzaine se réduisent à très-peu de chose, en dehors des délibérations secrètes du gouvernement. Ces délibérations doivent avoir porté sur quelque sujet d'une importance majeure, puisqu'elles ont amené une différence d'opinion si grave que le président du Conseil, M. Brown, s'est cru obligé de donner sa démission, étant seul de sa manière de voir. Sa démission a été acceptée, mais la coalition des partis n'en sera nullement dérangée, attendu que les amis politiques de M. Brown dans le Haut-Canada sont prêts à soutenir M. Howland dans le ministère tel qu'il est, et que l'Hon. Fergusson Blair, chef de ce parti dans la Chambre Haute, a consenti à remplacer M. Brown dans le Cabinet.

— Dans l'ordre religieux, nous avons à noter deux faits importants : la fin du Jubilé et le retour

de Monseigneur de Montréal au milieu de ses ouailles. Sa Grandeur nous est revenue avec une santé considérablement améliorée, et déjà elle a eu l'occasion d'officier publiquement dans presque toutes les églises de la ville, à la Cathédrale, à Notre-Dame, à St. Pierre, à St. Jacques, au Gesù et dans les communautés. Et partout les fidèles se réjouissent de revoir ce bon pasteur si dispos et toujours souriant, après avoir éprouvé tant d'inquiétude sur l'état de sa santé. Sa Grandeur a eu la consolation d'assister à la cloture du Jubilé à Montréal et de bénir toutes les bonnes dispositions que cette faveur spéciale du Saint-Père a fait naître dans les cœurs. On nous assure qu'il s'est opéré des conversions considérables dans cette cité ; non seulement des conversions du mal au bien chez les catholiques indifférents, mais des conversions du protestantisme au catholicisme.



### Banque Molson.

Cette riche construction a trois façades en pierres grises de l'Ohio. Les fûts des colonnes doriques du portique et ceux des colonnes corinthiennes formant le centre du second étage sur le front de la rue St. Jacques, sont de granit poli dont la teinte rougeâtre fait un contraste frappant avec la façade, couleur jaune pâle, du corps de la bâtisse.

### Mort de M. le Protonotaire Coffin.

Le clergé, le journalisme et le Barreau ont déjà rendu hommage à la mémoire de ce saint homme, de ce bon citoyen, de cet intègre serviteur public, décédé

le 30 décembre dernier. Nous nous faisons un devoir de joindre notre voix à ce concert de regrets et de louanges auquel toute la population de Montréal prend part. Nous empruntons à la *Minerve* la notice nécrologique suivante :

Nous avons la douleur d'annoncer aujourd'hui, dit ce journal, la mort de M. Wm. C. H. Coffin, le plus ancien protonotaire de ce district. M. Coffin était le type parfait de l'homme de bien, et jouissait d'une estime publique qui allait jusqu'à la vénération.

M. Coffin était né aux Trois-Rivières, en 1799, et par conséquent, n'était âgé que de 66 ans. Son père était Anglais de naissance, mais sa mère appartenait à la famille distinguée des de Tonnacour. Il fut élevé dans la religion catholique, bien que son père fût pro-

testant. Son fils eut néanmoins le bonheur de le voir mourir dans la religion catholique. M. Wm. Coffin fit ses études au collège de Nicolet, étudia le droit d'abord à Québec, sous M. Pyke, alors Procureur-Général, et ensuite, M. Pyke ayant été fait juge, M. Coffin vint continuer ses études à Montréal, sous Sir James Stuart.

Il fut admis à la profession d'avocat en 1820, et quelques années plus tard, fut élevé à la charge de protonotaire pour le district des Trois-Rivières. Le 5 juillet 1844, il fut nommé protonotaire de la cour supérieure et greffier de la cour de circuit pour le district de Montréal, conjointement avec MM. S. W. Monk et J. A. Papineau. Il fut nommé de nouveau, en avril 1865, conjointement avec MM. J. A. Papineau et John S. Honey.

M. Coffin était un modèle d'assiduité et n'a jamais inspiré d'autre sentiment que celui du respect le plus profond à ceux qui avaient des rapports avec lui. Il n'était pas seulement un excellent modèle à suivre, pour les employés publics, mais il était aussi un exemple inimitable de piété et de dévotion. On nous assure qu'il ne manquait jamais de visiter les églises tous les jours avant et après les heures de bureau. Il était membre des sociétés de St. Vincent de Paul, de la Propagation de la Foi, de la Congrégation des hommes de Ville-Marie, et l'un des fondateurs de la Congrégation des hommes de Marie-Immaculée établie à l'église St. Jacques, il y a trois ans.

Si la mémoire du juste doit demeurer en vénération, celle de M. Coffin ne se perdra jamais.

Voici les résolutions adoptées par le Barreau de Montréal à l'occasion de sa mort; nous sommes certains que les regrets exprimés par ce corps seront partagés par le public.

A une assemblée spéciale des membres de cette section du Barreau du Bas-Canada, qui a eu lieu au Palais de Justice, le 30 courant, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Sur motion de C. S. Cherrier, Ecr., C. R., secondé par Strachan Bethune, Ecr., C. R.,

*Résolu*:—Que les membres de cette section du Barreau ont appris avec regret la mort de feu W. C. H. Coffin, en son vivant, Ecr., Avocat et Protonotaire conjoint de la Cour Supérieure à Montréal, qui s'était acquis l'estime et le respect des membres du Barreau et du public en général par son caractère droit, sa rigoureuse probité, l'aménité de ses manières et la scrupuleuse exactitude avec laquelle il a toujours rempli ses devoirs publics.

Sur motion de Alex. Cross, Ecr., C. R., secondé par Gédéon Ouimet, Ecr., C. R.,

*Résolu*:—Qu'en témoignage du respect et de l'estime qu'inspirait le défunt, les membres de cette section assisteront à ses obsèques et porteront le deuil durant un mois.

Sur motion de F. Cassidy, Ecr., C. R., secondé par W. Torrance, Ecr., C. R.,

*Résolu*:—Que copie des présentes soit transmise, sous le sceau de cette section, à la famille du défunt.

Les funérailles de M. Coffin ont eu lieu mercredi, le 3 janvier. Le char funèbre partit à 8½ heures de la résidence du défunt et se rendit à l'église St. Jacques, suivi des membres du Barreau, des officiers de la Cour et d'un grand nombre de nos premiers citoyens. Les porteurs des coins du poêle étaient le Procureur-Général

Cartier, le Juge Mondelet, J. J. Day, Ecr., George Weekes, Ecr., Alfred Larocque, Ecr., et C. S. Cherrier, Ecr.

A l'église St. Jacques, le Rév. M. Campion a prononcé l'oraison funèbre du défunt.

« Le Barreau, s'est-il écrié, a déjà rendu hommage au mérite du regretté défunt: il a dit son empressement à accomplir ses devoirs, son aménité de caractère et les qualités qui ont fait de lui un citoyen utile et estimable. Moi, je veux parler de lui sous le rapport religieux. Je veux redire sa piété, son amour pour tout ce qui touche à la religion, et la vie exemplaire qu'il a menée. Il ne s'écoulait pas de jour sans qu'il visitât trois ou quatre églises, et sa charité était proverbiale. Doué d'un caractère tendre et sympathique, la vue des malheureux l'affligeait et sa bourse était toujours ouverte aux disgraciés de la fortune. Sa réputation de sainteté était si grande, qu'à sa mort, j'ai moi-même entendu des gens s'écrier, comme à la mort du Bienheureux Labre: "Le saint est mort! le saint est mort." Ce témoignage de la vénération publique vaut à lui seul tous les éloges que ma voix pourrait donner à la mémoire du citoyen estimable que la tombe vient de nous ravir. Combien de fois avons-nous vu M. Coffin agenouillé devant l'autel dans cette église, ou dans une humble chapelle plus près de sa résidence, se livrant à la méditation et à la prière! Du reste, il n'interrompait jamais cet exercice où qu'il fût. Malgré son âge et ses infirmités, il était un des membres les plus assidus aux exercices de la congrégation de Marie Immaculée, et son recueillement était pour nous et pour tous un sujet d'édification. Il pratiquait la mortification à un tel point qu'on a trouvé sur son corps des instruments de pénitence. Puissent l'exemple qu'il a donné et les sublimes vertus qu'il a pratiquées se perpétuer dans sa famille et parmi ceux qui en ont été témoins.»

Le cortège se rendit ensuite à l'église paroissiale où un service solennel a été chanté par le Rév. M. Lenoir. L'église vêtue de noir; les milliers de cierges qui entouraient un magnifique catafalque et se reflétaient sur les tentures funèbres; le chant grave et mélancolique de la messe des morts; la pensée que la terre allait bientôt dérober pour toujours aux regards un citoyen aimé et respecté: tout concourait à impressionner vivement les assistants. Après le service, le corps du défunt a été transporté au cimetière de la montagne, accompagné d'un grand nombre de citoyens.

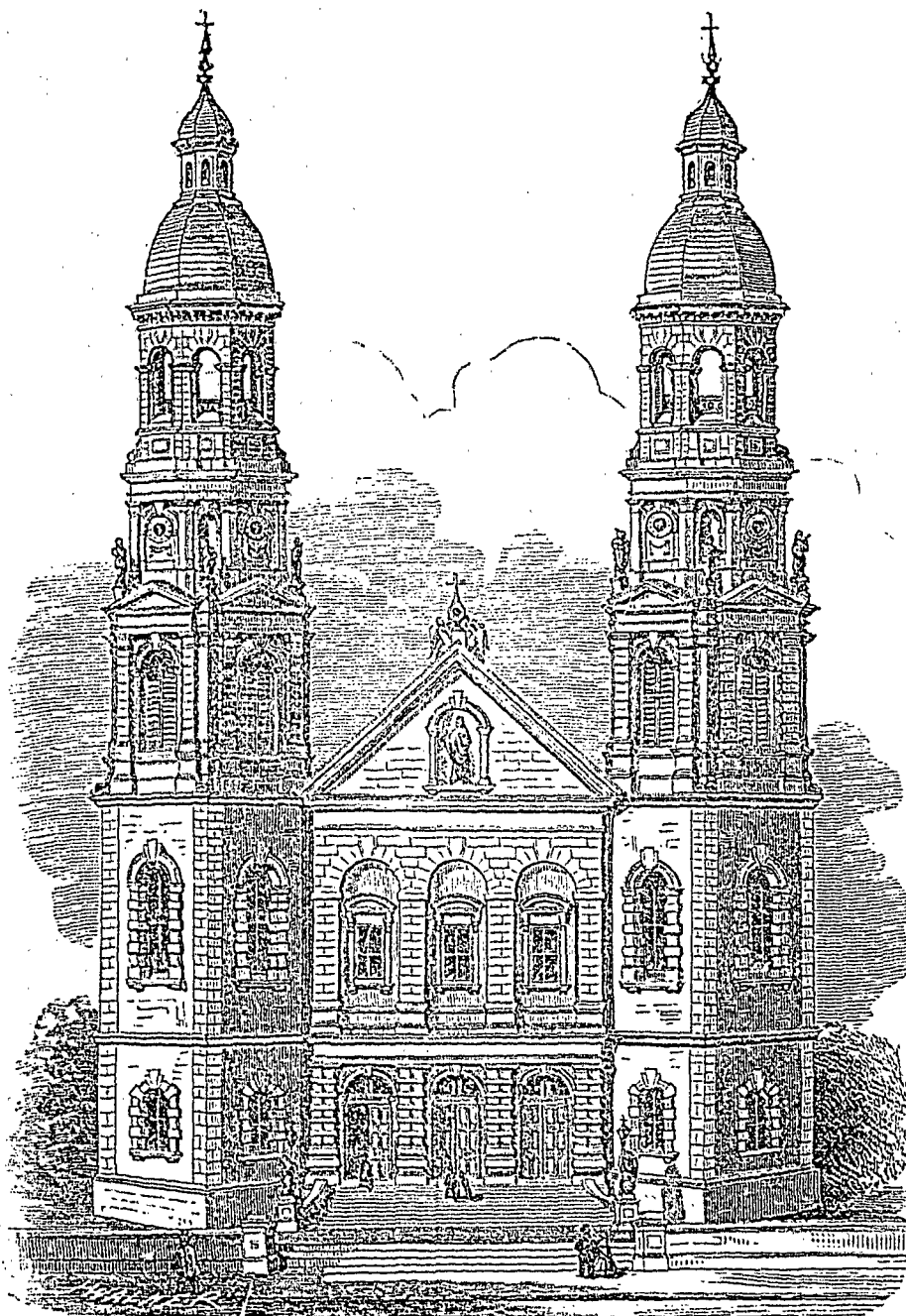
## LE GESU.

La gravure ci-après est une vue de la façade de ce magnifique temple élevé par les RR. PP. Jésuites sur la rue de Bleury. C'est un édifice à proportions grandioses, avec décorations artistiques d'un genre tout-à-fait imposant, style grec moderne, colonnes et chapiteaux composite. Cette église a 194 pieds de longueur et une largeur moyenne de 96 pieds. Il y a un vestibule intérieur de 17 pieds au-dessus duquel se trouve une première galerie pour le peuple, et une seconde pour l'orgue. Du bas de l'église au haut de la grande nef du transept la longueur est de 85 pieds divisés en cinq arches de 17 pieds chaque. Du transept à la balustrade du chœur l'espace est de 40 pieds, et de la balus-

trade à l'extrémité du sanctuaire, de 52 pieds. La principale nef occupe 40 pieds de largeur, les ailes 15 pieds de chaque côté et les chapelles latérales 13 pieds. Le transept a 144 pieds d'une extrémité à l'autre de la grande nef transversale, et 120 pieds dans les ailes. Les grandes nefs ont 75 pieds de hauteur, du plancher à la voûte, et les ailes 32 pieds.

### Ste. Anne du Bout de l'Isle de Montréal.

Comme la plupart des anciennes paroisses du district de Montréal, Ste. Anne du Bout de l'Isle n'était, il y deux siècles environ, qu'un simple avant-poste de Ville-Marie que les MM. de Sulpice venaient d'avois établie sur de solides assises en disséminant, à certainer



LE GESU.

distances de leur œuvre principale, des ouvrages de moindre importance qui se reliaient pour ainsi dire entre eux, et servaient de sentinelles avancées, sur le chemin des Iroquois.

C'est pour obéir à cette politique sage et prévoyante,

remarque le savant abbé Faillon (1), que les MM. de St. Sulpice avaient accordé, dès les commencements mêmes de la colonie, un certain nombre de fiefs

(1) Vie de Mlle LeBer, pages 319 et suivantes.

nobles, sans droit de justice, à des officiers de troupes du Roi, dans l'espérance qu'ils s'y établiraient et y feraient les constructions nécessaires qui, tout en leur permettant de s'y défendre, en cas d'attaque, donneraient, par contre-coup, l'éveil aux habitants de Ville-Marie.

Ces espérances ne devaient pas être déçues, et l'on vit bientôt se former des noyaux de population dans les fiefs du Gué, d'Ailleboust, de Chailly, du Puy, de St. André, de Carillon, de Morel, de Senneville, etc.

Le fief de Ste. Anne du Bout de l'Isle ou de Senneville échut à Jacques LeBer, surnommé la Rose (1), père de Jeanne la recluse, l'héroïne chrétienne du Canada, et beau-père, par son mariage avec Jeanne Le Moyné, de ce fameux interprète des sauvages, Charles Le Moyné de Longueuil et de la vaillante Catherine Primot, dont la nombreuse famille, véritable pépinière de héros, jeta tant de lustre et une gloire si pure sur le berceau de la Nouvelle-France.

C'était un maître homme que ce Jacques LeBer, marchand de profession et soldat par la nécessité des circonstances. Unissant à une rare probité, la bonté de cœur, un courage à toute épreuve, et un grand fond de piété, l'on peut dire que, parmi les simples particuliers, il fut sans contredit l'un de ceux qui contribuèrent le plus efficacement au solide affermisssement de la colonie et au bonheur des colons. (2) Aussi était-il grandement considéré, et lorsqu'il exposa à M. de Denonville, gouverneur-général du Canada, et à M. Dollier de Casson, supérieur du Séminaire, son projet d'établir un poste militaire à Ste. Anne et d'y grouper des habitations, ces messieurs approuvèrent hautement son dessein, et s'empressèrent de lui donner toutes les permissions nécessaires.

M. Dollier de Casson ajouta même dans l'acte qui autorisait M. Jacques LeBer à construire un fort, quelques lignes qui valent, à elles seules, le plus beau panégyrique. Cet acte est du 18 août 1686 et M. Dollier y déclare "qu'ayant une parfaite connaissance du grand bien que M. LeBer avait fait depuis plusieurs années à ce pays, et de celui qu'il y faisait encore

journallement, et qu'étant très-avantageux d'attirer des habitants dans cette extrémité de l'Isle pour la fortifier, il accordait, de l'avis de M. du Séminaire, à M. LeBer l'autorisation de bâtir un moulin sur son fief, et d'en jouir lui et les siens en toute propriété." (3)

Jacques LeBer se mit donc courageusement à l'œuvre, et construisit, à la Pointe de l'Isle, un fort en bois et un moulin. Mais les Iroquois qui voyaient de mauvais œil la forteresse de Tiotenatokte (4) et la considéraient comme une menace permanente à leur adresse, finirent par y mettre le feu en 1691.

Cette fois Jacques LeBer n'hésita pas à sacrifier une partie de sa fortune à la sécurité publique, et il fit rebâtir en pierre, sur les ruines encore fumantes de l'ancien fort, une véritable forteresse, avec murailles solides et épaisses percées de meurtrières et garnies de plusieurs petites couleuvrines.

À une portée de mousquet du fort s'élevait le moulin, et un peu plus loin, sur une éminence qui domine l'Ottawa et tous les environs, aussi loin que la vue peut s'étendre, Jacques LeBer, par surcroît de précaution, fit encore élever une tour en pierre, à l'épreuve du feu, dans laquelle se tenaient sans doute les sentinelles, à l'instar des vigies dans les castels du moyen-âge.

Ces fortifications, très-considérables pour l'époque, devaient hâter les progrès de la colonisation. Nous voyons même qu'il y avait dans le fort, en 1701, une garnison commandée par le sieur de Mondion; et M. de Vaudreuil, dans une de ses dépêches adressée plus tard au ministre de la marine, se plaisait à déclarer "que le fort de Senneville construit en pierre au haut de l'Isle de Montréal, mettait en effet la colonie à couvert, de ce côté-là, de l'invasion des sauvages."

Quelques années auparavant, Louis XIV, sur la recommandation de M. de Frontenac, avait voulu récompenser M. Jacques LeBer, en l'anoblissant, lui et ses descendants, par lettres patentes datées de 1696. Il y avait déjà alors, dans le seul fief de Senneville, cinquante arpents en culture, sans comprendre treize ou quatorze arpents défrichés par deux tenanciers. (5)

(1) Jacques LeBer était déjà seigneur de l'Isle St. Paul. S'étant trouvé à Paris, en 1664, avec M. Robutel de St. André et Jean de Lavigne, ils avaient obtenu de M. Jean de Lauson, comme tuteur des enfants de son fils, grand sénéchal de la Nouvelle-France, l'Isle de St. Paul, pour en jouir en fief noble, sur la réserve d'une rente de six minots de blé, avec faculté pour eux de la diviser en trois fiefs. Cette Ile fut en effet divisée de la sorte: Quelques années après, Jean de Lavigne, résolu de quitter le monde pour embrasser l'état religieux, avait fait donation de son fief, par acte privé du 9 octobre 1667, à Marie LeBer, sœur de Jacques, et étant ensuite entré dans la communauté des Frères de la Charité, établie en la paroisse de St. Sulpice à Paris, il avait ratifié par un acte notarié, passé dans cette ville, le 14 février 1669, la donation qu'il avait faite à Marie LeBer. Mais celle-ci, qui n'avait suivi ses deux frères en Canada que pour se sanctifier en ce pays et y contribuer à l'édification publique, songeait alors à se retirer elle-même du monde, pour suivre l'institut des Ursulines à Québec. Le 11 octobre 1668, elle céda, par acte passé dans cette ville, sa seigneurie à Jacques LeBer, tant pour reconnaître les services qu'il lui avait déjà rendus en fournissant à tous ses besoins, que pour le dédommager de la générosité avec laquelle il venait de s'engager à donner aux Ursulines ce qui était nécessaire pour son noviciat et sa profession religieuse. (M. l'abbé Faillon, Vie de Mlle LeBer).

(2) M. l'abbé Faillon, Vie de Mlle LeBer.

(3) Dans son *Histoire du Montréal*, M. Dollier de Casson rend un témoignage éclatant de la bravoure et de la hardiesse de Jacques LeBer. "De tous côtés, écrit-il, on était en crainte à cause des embuscades des Iroquois. Si on voulait faire savoir à Québec ou aux Trois-Rivières des nouvelles importantes à la guerre, il fallait chércher les meilleurs canoteurs, les faire partir de nuit, etc....., et ceux-ci, avec une diligence extrême qu'aujourd'hui on aurait de la peine à croire, tâchaient de se rendre au lieu désigné, et d'éviter par leur vitesse la rencontre des ennemis. M. Jacques LeBer a rendu en cela de grands services à la colonie, pour laquelle il s'est souvent exposé, soit en canot, soit sur les glaces, ou au travers des bois, pour donner lui-même ces avis."

(4) C'est-à-dire l'endroit où finissent les cabanes. Les Iroquois désignaient ainsi Ste. Anne dans leur langage dont personne ne niera la puissance descriptive, si l'on veut bien se rappeler qu'à cette époque Ste. Anne du Bout de l'Isle représentait en effet le point le plus reculé de l'extrême civilisation.

(5) M. Jean Baptiste LeBer de St. Paul, petit fils de M. Jacques LeBer, prévoyant que la colonie allait tomber au pouvoir des Anglais, vendit, le 13 mai 1757, à un habitant de la paroisse de St. Laurent, Jean-Baptiste Crevier, son fief de Senneville; mais ce dernier, désirant conserver l'égalité entre ses enfants dans le partage qu'il devait leur faire de ses biens, et étant bien aise d'ailleurs d'éviter le droit de Quint dû pour ce fief qui relevait de la seigneurie de Montréal, en pleine foi et hommage, obtint, en 1765, de M. de Montgolfier, alors supérieur du Séminaire et représentant des seigneurs, remise de cette



Tels furent les commencements de la paroisse aujourd'hui si florissante de Ste. Anne du Bout de l'Isle.

\* \* \*

A l'époque où Jacques LeBer faisait construire son fort, il n'y avait encore, en cette partie du pays, pour le culte religieux, qu'une humble chapelle dans l'Isle aux Tourtes, desservie par M. de Breslay, prêtre de St. Sulpice.

C'est là, c'est sur cet îlot presque perdu au milieu des flots noirs de l'Outaouais, qu'accouraient, les dimanches et jours de fête, les colons disséminés dans l'Isle St. Paul et Ste. Anne. A ces pieux et vaillants pionniers de la Nouvelle-France dont le nombre était devenu très-petit, venaient se joindre des sauvages chrétiens de la nation des Loups, des Algonquins, des Missisagues, des Cries et des Nipissingues, peuplades régénérées par le zèle des enfants d'Olier et d'Ignace de Loyola. L'été, tout ce monde se rendait à la chapelle, en canot; l'hiver, les sauvages pour la plupart y arrivaient en raquettes, tandis que les colons, suivant la mode de ce temps, s'y faisaient traîner par des chiens attelés à des traînes de bois, et remplissant ainsi l'office des chevaux, encore rares à cette époque de notre histoire.

Cependant, à mesure que les sauvages, subissant la douce influence de la religion, venaient se grouper aux alentours du fort Senneville, sous la protection de ses couleuvrines, la chapelle de l'Isle aux Tourtes se faisait trop petite; nous allons voir comment un miracle y pourvut.

M. de Breslay avait une dévotion extraordinaire pour la bonne Ste. Anne, aïeule de Notre Seigneur.

Un soir d'hiver qu'il s'en revenait après avoir administré un malade, une tempête de neige le surprit en chemin.

La nuit était noire, la route non tracée, et pas la moindre lumière, sur laquelle on pût se guider, ne permettait de temps à autre les profondes ténèbres qui entouraient le serviteur de Dieu.

Aucune voix, aucun bruit qui fit soupçonner la présence de l'homme, pas même l'aboïement d'un chien, ne venait retentir à son oreille attentive, comme un son ami. Le vent seul, balayant la neige en épais tourbillons, lui fouettait la figure et l'aveuglant, courbait les forêts bordant l'Outaouais et leur faisait pousser des gémissements étranges et sinistres.

M. de Breslay n'avancait plus qu'au hasard, tirant tantôt à droite, tantôt à gauche, sans pouvoir se reconnaître.

Pour comble de malheurs, le cheval, tirailé ainsi en tous sens, vint à s'emporter, et M. de Breslay se sentit tout à coup entraîné, par une course désordonnée, vertigineuse, jusqu'à ce que la traîne volant en éclats sur un banc de glace, le jeta étourdi et presque sans souffle sur la neige.

somme qui aurait pu être exigée, et le sief de Senneville fut mis en roture.

L'année suivante, le 11 août 1758, M. Jean-Baptiste LeBer de St. Paul vendit pareillement, de concert avec Marie Anne LeBer de Senneville, sa sœur, la seigneurie de St. Paul, à M. Ferdinand Peltz, chirurgien major des troupes. Elle consistait en cinq cent cinquante-deux arpents de terre qu'ils lui cédèrent avec tous les bâtiments, meubles, animaux et instruments d'agriculture, pour la somme de soixante-quinze mille livres, dont trente-cinq mille leur furent payées comptant, les quarante mille livres restant payables, dans la ville de la Rochelle, le 15 mai 1761, en espèces d'or et d'argent, ayant cours en France. (M. l'abbé Faillon, Vie de Mlle LeBer.)

Le saint homme essaya de se relever, mais il ne le put; dans cet effroyable choc, il s'était cassé une jambe.

Il colla alors son oreille contre la neige, et tâcha de surprendre, dans la direction du vent, le bruit d'un voyageur attardé; mais il n'entendit, à travers les répits de la tempête, que le grondement sourd et cadencé des flots du rapide de Ste. Anne.

Il n'était donc pas bien loin de chez lui, mais comment s'y rendre seul et sans secours? Après quelques moments d'une cruelle indécision, le bon prêtre se mit à genoux du mieux qu'il put, malgré ses souffrances, et se recommanda à Dieu et à Ste. Anne. Puis il lui sembla voir, dans son humble chapelle de l'Isle aux Tourtes, ses fidèles ouailles qu'il voulait bénir une dernière fois, et dans une ardente prière, adressée à la bonne sainte patronne des voyageurs, il fit vœu de lui bâtir une église, s'il échappait à ce grand danger.

Cependant le froid avait saisi M. de Breslay. Une torpeur générale, triste avant-coureur d'une mort prochaine, s'était emparée de ses membres. Peu à peu un invincible sommeil lui fit fermer les yeux: sa tête fatiguée retomba sur sa poitrine, et il s'affaissa dans la neige.

Au point de vue purement humain, c'en était fait de M. de Breslay; mais Ste. Anne veillait sur son enfant, et quand le blessé rouvrit les yeux, il se trouvait chez lui, étendu sur son lit, et le chirurgien se disposait à le panser.

A peine rétabli, M. de Breslay éleva une modeste église, celle que l'on voit encore aujourd'hui, à la tête même du rapide, près de l'endroit où, après Dieu, la bonne Ste. Anne l'avait sauvé.

Bientôt ce temple, élevé par la reconnaissance, se garnit de nombreux ex-voto qui tous témoignaient des miracles dus à la puissante intercession de l'aïeule du Sauveur; et un beau jour les fidèles purent venir se prosterner devant l'image de leur patronne, sans que l'on ait jamais pu savoir d'où ni comment ce tableau était venu dans l'église. (1)

(1) Cette belle peinture qui orne le maître-autel de la nouvelle église bâtie par M. l'abbé Chevresils, représente Ste. Anne dans l'attitude de la prière, et dans un coin du tableau, l'on aperçoit trois hommes, montés sur un canot fracassé, prêts de périr dans les eaux bouillantes du rapide. Suivant la tradition, ces hommes, comprenant l'inutilité de leurs efforts pour échapper à une mort affreuse, s'étaient recommandés à Ste. Anne, lorsqu'à leur grande joie ils se virent tout à coup dériver vers la terre, et les flots déposèrent doucement, sur le rivage, la frêle embarcation faisant eau de toutes parts. Après être venus se prosterner dans l'église pour remercier le ciel de leur délivrance, ces trois hommes déclarèrent qu'ils devaient leur salut à la protection de la sainte patronne des voyageurs; car, aussitôt après leur prière, ils avaient vu, tous trois, une femme vêtue de blanc, le front ceint d'une auréole éclatante et debout dans la pince de leur canot, qui les guidait vers le rivage.

D'après ces explications, il est évident, pour nous que ce tableau est une œuvre tout à fait nationale, car un artiste étranger n'aurait pu rappeler ainsi la mémoire des lieux et des faits qui s'y rattachent.

S'il nous était permis de formuler notre humble opinion, en la soumettant d'ailleurs à des archéologues plus compétents que nous-même, nous attribuerions cette toile à Pierre LeBer, fils de Jacques et frère cadet de la célèbre recluse.

M. Pierre LeBer avait eu effet une dévotion toute particulière envers la glorieuse aïeule du Sauveur, et durant toute sa vie, il s'efforça de l'inspirer à ses concitoyens. On sait qu'il avait embrassé la vie religieuse et qu'il donna naissance à l'Institut des Frères Hospitaliers de Ville-Marie, ainsi qu'au quartier Ste. Anne, sur lequel il avait fait construire une chapelle dédiée à



Les plus grands seigneurs d'alors, les plus nobles dames vinrent tour à tour dans cette enceinte sacrée témoigner de leur foi et de leur humilité en tenant sur les fonts baptismaux les enfants des sauvages domiciliés, et l'on peut voir encore dans les registres, à côté des noms des LeMoine, des Tessier dit Lavigne, des Ville-ray, des Robutel, des d'Ailleboust et de bien d'autres gens de guerre de cette époque si fertile en héros, ceux de madame Primot, de Catherine LeMoine, de Mlle de St. Germain et des deux sœurs Marie Anne et Catherine Angélique de la Noue. (1)

A la conquête du pays par les Anglais, Ste. Anne du Bout de l'Isle ne partagea pas le triste sort d'une foule de nos paroisses ruinées par le fer et le feu de l'ennemi. Il paraîtrait même que c'est à peu près vers cette époque marquée par tant de ruines, que l'église devenue trop petite fut agrandie de moitié, et le commerce du bois et des pelleteries, provenant des pays d'en haut, ayant pris un développement considérable, Ste. Anne du Bout de l'Isle devint en quelque sorte une étape, un lieu de repos et de pèlerinage pour les nombreuses caravanes qui gagnaient le territoire de la Baie d'Hudson.

Jamais les mariniens et les voyageurs ne passaient à cet endroit où il y avait un portage, à cause du rapide, sans entrer dans l'église pour implorer la protection de leur patronne et y déposer une modeste offrande. Puis ces braves gens allaient, l'âme en paix et rassurée, affronter, de gaieté de cœur, les mille dangers de leur vie aventureuse, et à leur retour ils ne manquaient pas de venir se prosterner de nouveau au pied du tableau miraculeux et y remercier la Sainte de les avoir ramenés sains et saufs.

Il n'y avait pas seulement que les mariniens et les voyageurs sur qui Ste. Anne étendit sa protection. Tous ceux qui avaient la foi et lui demandaient une grâce, étaient sûrs de l'obtenir. Ce serait une longue suite de miracles et de prodiges éclatants à raconter que celle des guérisons du corps et de l'âme qui se sont opérées, dans l'enceinte de cette humble église, depuis

cette grande sainte et qui devint aussitôt l'objet de nombreux pèlerinages. M. LeBer avait de plus décoré ce sanctuaire de divers tableaux peints par lui-même, et c'est encore à son pinceau que nous sommes redevables du portrait de la Sœur Bourgeoys si souvent reproduit depuis par la gravure. M. l'abbé Faillon, qui a écrit l'histoire des premiers jours de cette colonie comme s'il eut réellement vécu dans ces temps éloignés, nous apprend que M. Pierre LeBer fut le premier d'entre les Canadiens qui cultiva les arts d'agrément, mais plus spécialement la peinture, et qu'il eut le mérite de procurer divers tableaux aux églises de ce pays.

M. Pierre LeBer était contemporain de M. de Breslay. Tous deux étaient religieux, tous deux avaient la même dévotion pour Ste. Anne, tous deux lui avaient élevé une église. Il n'y aurait donc rien d'in vraisemblable, croyons-nous, à ce que M. de Breslay ait raconté lui-même à M. Pierre LeBer comment il avait été sauvé, ainsi que ces trois hommes, d'une mort certaine, grâce à la protection de Ste. Anne. M. LeBer aurait peint ce tableau avec d'autant plus d'empressement qu'outre le plaisir d'obliger son ami, il concourrait à répandre la dévotion envers la sainte, dans le fief de sa propre famille. Seulement, par un esprit d'humilité si naturelle chez ces âmes privilégiées, il aurait voulu taire tout à la fois le nom de l'artiste et du donateur, et c'est ce qui expliquerait comme quoi l'on n'a jamais su d'où ni comment ce tableau était venu dans l'église de Ste. Anne du Bout de l'Isle.

(1) Registres de l'église de Ste. Anne du Bout de l'Isle année 1704 et suivantes.

plus d'un siècle. Nous nous contenterons de rapporter une simple histoire.

Il y a déjà longues années, une dame riche, bien riche, mais percluse d'une jambe, arriva de fort loin, à Ste. Anne.

Elle était plutôt couchée qu'assise dans une calèche traînée par un cheval vigoureux qu'un domestique menait au pas, avec des précautions infinies, pour éviter les moindres cahots, si communs sur le sol pierreux et quasi volcanique du village.

Arrivée en face de l'église, la calèche s'arrêta et le domestique aida respectueusement la dame percluse à descendre.

Puis celle-ci, s'appuyant sur deux béquilles et soutenue par son domestique, entra dans l'église et se traîna péniblement jusqu'aux balustrades, en face du maître-autel, au pied même du tableau miraculeux de la bonne sainte Anne.

Elle s'agenouilla alors en étouffant un gémissement d'angoisse, déposa son offrande, et se mit à prier avec élan, avec fervour, comme savent prier tous ceux qui ont une foi vive et de grandes douleurs.

La pauvre percluse demeura ainsi toute la journée, les yeux fixés sur la sainte, le corps immobile, agitant seulement les lèvres et comme perdue dans une muette contemplation.

Mais le lendemain, il n'y avait pas de mieux dans son état. La grande dame désolée, s'en retourna à l'église comme la veille, s'agenouilla à la même place et se remit en prière, après avoir recommandé à son domestique de venir la chercher vers midi.

A l'heure dite, Baptiste venait se planter devant sa maîtresse, mais celle-ci lui fit signe de s'en aller.

Une heure après, Baptiste revint et fut reçu de même. Sur les deux heures, Baptiste revint encore; cette fois, la dame ne fit pas même attention à son fidèle serviteur.

Impatient d'attendre, et ne sachant trop si sa maîtresse était devenue folle ou muette, Baptiste s'enhardit assez pour lui dire qu'il se faisait tard, qu'il était temps de partir, que la route était longue, que sais-je enfin? et finit par déclarer qu'il va s'en retourner tout seul.

Pendant patience à son tour, la dame importunée se lève, marche d'un pas léger à sa calèche, y monte sans effort et part. Mais à quelques cents pas de l'église, se ravisant tout-à-coup, elle arrête le domestique:

— Et mes béquilles, Baptiste, où sont mes béquilles?

— Vos béquilles, madame, répondit Baptiste qui jusqu'alors n'avait pas encore ouvert la bouche, tant la surprise lui avait coupé la parole, — vos béquilles, vous n'en avez plus besoin, car vous êtes guérie.

Et depuis lors les béquilles demeurèrent à l'église de Ste. Anne, où l'on peut encore les voir avec une douzaine d'autres.

\* \* \*

La marche du temps, la navigation à vapeur et les chemins de fer ont considérablement modifié la physiologie générale de Ste. Anne du Bout de l'Isle; mais la foi, mais l'esprit religieux sont demeurés, chez ces bons habitants, aussi vivaces que jamais.

Le fort de Senneville n'est plus qu'une ruine solitaire et désolée où croissent en paix des herbes sauvages et des ronces à travers les mourtrières et jusque sur la

plateforme garnie jadis de pierriers menaçants. Le moulin a cessé depuis longtemps son tic-tac joyeux, et l'on chercherait en vain aujourd'hui la trace et même la poussière des sentinelles vigilantes qui faisaient autrefois le guet dans cette autre ruine qui domine la colline.

Cependant, l'Outaouais coule encore les mêmes flots, les flots qui s'y baignent avec leurs forêts revêtent chaque année la même couronne de feuillage, et partout, la campagne, à chaque retour du printemps, se pare de son éternelle jeunesse : tant il est vrai que Dieu seul est grand dans ses œuvres, et que celles de l'homme sont appelées tôt ou tard à rentrer dans la poussière dont il est sorti lui-même.

En perdant son portage, Ste. Anne du Bout de l'Isle a aussi perdu ses pieuses caravanes de voyageurs et de coureurs de bois, mais en revanche elle a gagné, par la rapidité des communications, la beauté de ses rives, et je ne sais quel charme irrésistible auquel la sainte patronne de l'endroit n'est pas étrangère, une foule de touristes et de familles entières de Montréal qui viennent y passer la belle saison.

Sans parler de ses deux églises, si remarquables à tant de titres, le pont gigantesque qui relie les deux bords de l'Outaouais n'est pas le moindre attrait de cette magnifique paroisse.

Un pont, de quelque dimension qu'il soit, est toujours, pour le penseur, un sujet de réflexion. Il lui représente un des premiers triomphes de l'homme dans la lutte qu'il soutient contre la nature, et l'auxiliaire muet mais utile de la civilisation, en rapprochant les populations éparses.

Celui de Ste. Anne est une des plus glorieuses conquêtes de ce génie moderne dont l'audace est parvenu à maîtriser un torrent qui paraissait indomptable et à maintenir dans l'espace des masses énormes de fer et de granit formant, au-dessus même des vagues mugissantes de l'Outaouais, une voie large et sûre que traversent d'ardentes locomotives remorquant de lourds convois et courant, avec la rapidité de l'éclair, répandre d'une extrémité du pays à l'autre les bienfaits du commerce et de l'industrie.

Le voyageur qui s'arrête sur ce pont jeté avec tant de hardiesse, à une telle hauteur, ne peut se défendre d'un double sentiment de terreur et d'admiration.

En effet, de quelque côté qu'il regarde, il domine les alentours et a devant les yeux un horizon splendide où tout respire la vie, tandis que sous ses pieds, à une profondeur qui donne presque le vertige et présente à l'imagination l'aspect d'une mort affreuse, coulent les eaux tourmentées et rapides de la rivière.

Mais voilà qu'un roulement lointain frappe son oreille. Le bruit approche en grossissant. Tout à coup un sifflement prolongé et strident perce l'air et se répercute d'écho en écho. Puis tout cet immense et formidable assemblage de granit, de fer et de cuivre qui compose le pont semble s'ébranler comme des milliers d'enclumes. Le voyageur n'a que le temps de fermer les yeux : un convoi passe comme le vent laissant derrière lui un long panache de fumée, et pendant quelques secondes qui lui paraissent un siècle, le malheureux n'entendait plus rien à force d'entendre mille bruits divers et assourdissants, croit s'abîmer au fond du gouffre, au milieu d'un effroyable éclat de tonnerre et de l'éroulement du grand pont.

La miséricorde divine s'est manifestée plusieurs fois,

depuis l'établissement de ce pont colossal, ce qui n'a pas peu contribué à raviver la dévotion envers la bonne Ste. Anne. Nous en citerons un exemple frappant.

Au printemps dernier, les eaux de la rivière, gonflées par la débâcle des jours précédents et une tempête furieuse, étaient sorties de leur lit, et roulaient pêle-mêle, dans leur cours irrésistible, des arbres déracinés et des débris de toute espèce. On eût dit que l'Outaouais, furieux d'être dompté, accourait des profondeurs du Nord avec la masse de ses vagues irritées pour saper les bases du granit qui barraient son cours. Tout à coup, au milieu de cette mer furieuse, on aperçut dans le lointain un radeau monté par plusieurs hommes faisant des efforts inouïs pour se jeter à la côte.

En un instant toute la population, M. le curé en tête, accourut sur le rivage, suivant avec une inquiétude mêlée d'angoisse, la manœuvre désespérée de l'équipage.

A moins d'un miracle, une catastrophe devenait inévitable.

Le radeau, ballotté comme une plume sur les vagues qui, à chaque moment, le couvraient d'une pluie d'écumme, descendait le courant avec une effrayante rapidité.

— A genoux ! mes frères, à genoux ! cria M. le curé, étendant les mains vers les naufragés pour les bénir ; recommandez-vous à Dieu et à Ste. Anne, et je vais vous donner l'absolution de vos péchés.

Tout le monde s'était jeté à genoux.

Il y eut alors, parmi toute cette foule, un moment de silence solennel interrompu seulement par les prières du prêtre et les gémissements lugubres de la tempête.

Puis on entendit un craquement sinistre qui retentit dans tous les cœurs : le radeau venait d'être lancé contre une des arches du pont, et allait se briser en mille pièces.

Cependant, des hommes de cœur avaient gravi le pont en toute hâte et jeté au-dessus du gouffre mugissant des cordes et des amarres, au bout desquelles les hommes de l'équipage furent halés jusqu'au dernier, tandis que le radeau disloqué, brisé par l'impétuosité des vagues, s'engouffrait par tronçons épars sous les arches, et allait couvrir au loin la grève de ses ruines.

Pénétré de reconnaissance envers Dieu et la bonne Ste. Anne à la vue de ce sauvetage inespéré, M. l'abbé Chevreffils, ce digne et aimé pasteur de la paroisse, fit vœu de renouveler, chaque année, par une solennité inaccoutumée, le culte de la puissante patronne du village, et voilà pourquoi, le 26 juillet 1865, la fête patronale de cette belle paroisse a été chômée avec un éclat et une pompe tout à fait extraordinaires.

\* \* \*

Dès neuf heures du matin, toute la population de Ste. Anne, ainsi qu'une foule d'étrangers des paroisses environnantes, se pressaient dans la nouvelle église, qui est un véritable bijou architectural.

Si beau, si gracieux cependant que soit l'intérieur du temple, on l'avait encore orné de feuillages et de fleurs à profusion. Des guirlandes et des couronnes de verdure, suspendues au-dessus du chœur et s'entre-laçant dans les colonnes, produisaient le meilleur effet, tandis que le maître-autel, décoré avec le plus grand goût et resplendissant de lumières, se découpait et se dessinait harmonieusement sur le fond sombre et sévère des boiseries.

Comme le temps paraissait incertain, M. l'abbé

Chevreuil amonça aux fidèles que la translation du tableau miraculeux se ferait avant la célébration du service divin, et la procession se forma aussitôt pour se rendre à l'ancienne église.

Lorsqu'après les cérémonies d'usage le tableau eut été placé debout sur un brancard ruisselant de fleurs et de verdure, que portaient quatre des plus anciens habitants de la paroisse, la procession se remit en marche et le soleil, déchirant tout-à-coup le voile de nuages qui l'obscurcissaient, vint éclairer la fête de ses plus beaux rayons.

Rien ne saurait peindre le recueillement de cette foule pieuse et émue qui marchait ainsi comme en triomphe, au bruit des chants sacrés, précédée de l'image vénérée de la patronne des voyageurs.

Il était près de onze heures lorsque la procession entra dans l'église, et aussitôt que le tableau vénéré de Ste. Anne eût été placé au-dessus du maître-autel, le service divin commença.

Un enfant de la paroisse, M. l'abbé Lamarche, de l'évêché de Montréal, officiait. Il avait pour assistants M. l'abbé Bourgeault, curé de la Pointe-Claire, et M. l'abbé Chevreuil, curé de Ste. Anne.

On remarquait dans le chœur qui était littéralement rempli, M. le chanoine Leblanc, de l'évêché de Montréal; le vénérable M. Brassard, curé de Vaudreuil, et M. l'abbé Mercier, de St. Sulpice, qui prêcha le sermon de circonstance.

L'éloquence onctueuse et pénétrante du prédicateur rappelant aux fidèles les miracles opérés par l'intercession de Ste. Anne et les exhortant à demeurer fidèles à cette foi catholique qui fesait la gloire de leurs ancêtres et la leur, grava dans tout l'auditoire une impression profonde et durable. Des pleurs mêmes, mais des pleurs de joie, mouillaient plus d'une paupière. Quant à nous, touché jusqu'aux entrailles par ces paroles si simples et si belles tombées du haut de la chaire avec l'autorité du talent et de la foi, nous ployâmes les genoux avec un doux frémissement après les avoir entendues, et l'histoire des premiers jours de la colonie se déroula tout d'un coup devant nos yeux éblouis.

Par dessus les grands capitaines et les confesseurs de la foi qui illustrèrent son berceau, une forme auguste captiva nos regards: c'était celle d'un humble prêtre, du fondateur de St. Sulpice et de Ville-Marie, dont les disciples et les élèves couvrent aujourd'hui l'ancien monde et le nouveau, et il nous sembla voir, à travers les nuages vaporeux de l'encens qui fumait sur l'autel, cette figure majestueuse de l'abbé Olier, rayonnante d'un éclat divin, étendant les mains sur la foule recueillie et la bénir avec amour. (1)

De temps à autre, pendant la célébration du service divin, madame T\*\*\* et un chœur de jeunes demoiselles de Montréal et de Ste. Anne, firent entendre des accords et des chants sacrés d'une beauté non pareille qui ont largement contribué à réhausser l'éclat de la fête.

Aux vêpres, il y avait dans l'église même affluence de fidèles que le matin. A vrai dire, on aurait pu croire que toute la paroisse ne formait plus qu'une seule et même famille et que pas un de ses enfants n'avait voulu manquer à ce banquet sacré et à ce touchant appel de sa patronne, la bonne Ste. Anne.

Telle fut cette fête, qui laissera dans le cœur de chacun, de grands enseignements, et un doux souvenir. Pour nous qui en avons été l'heureux témoin, nous nous plaisons à croire que la paroisse de Ste. Anne verra, d'année en année, s'accroître sa prospérité, et que sa belle église deviendra, comme autrefois l'ancienne, une étape, un lieu de repos et de pèlerinage pour de nombreuses caravanes.

Qui sait! les desseins de la divine Providence sont insondables, mais peut-être Dieu n'a-t-il pas permis en vain l'établissement, aux portes mêmes de Montréal, de ce sanctuaire auguste et vénéré de Ste. Anne placé, comme un phare lumineux, sur le fleuve qui mènera bientôt à la capitale de nos provinces confédérées, et dont les bords riants et fertiles sont appelés, dans un avenir prochain, à se couvrir de nombreuses populations.

PAUL STEVENS.

## UN SUCCES DE LARMES.

(Suite.)

V

### UN DESIR ACCOMPLI

Est-il besoin de décrire la réception touchante de Pietro Rametti dans sa famille? Ses enfants avaient grandi; un d'eux avait presque atteint l'âge d'homme; tous savaient la faute de Pietro, mais tous croyaient à son innocence. Julia les avait bercés de cette illusion pour les empêcher de mépriser leur père. De plus, comme la famille habitait une partie déserte d'un faubourg de Rome, elle vivait, moralement et matériellement, en dehors du monde, et nulle parole extérieure ne troublait les dispositions prises par Julia, à l'égard de son mari et de ses enfants.

Pietro, dès qu'il fut seul avec Julia, se jeta à ses genoux.

Il pleurait... il répétait sans cesse le nom d'Allegri... Il jurait de se rendre digne des bontés du souverain pontife.

Chez lui, comme peu auparavant dans sa prison, il reçut les visites et aussi le aumône délicatement déguisées de Gregorio Allegri. Pietro ne pouvait plus exercer son art. Mais le prêtre-compositeur avait pourvu à tout. Les enfants de Pietro gagnaient déjà honorablement leur vie; chacun d'eux était pourvu d'une profession assez lucrative. Quant à Pietro, il faisait avec talent des copies de beaux manuscrits, et ce travail lui permettait, aux heures d'étude, de creuser encore, de creuser toujours le puits sans fond de la science.

Une année se passa ainsi. Pietro manifestait par tous les moyens possibles sa reconnaissance envers Allegri. Il eût vingt fois donné sa vie pour l'artiste qui l'avait rendu à sa famille désolée, à ses chères études. Quelle était sa vénération pour le prêtre dont la charité avait éclaté d'une manière si touchante!

Mais, dès que Grégorio Allegri entamait la conversation sur les croyances religieuses, Pietro, sans affectation, lui déclarait tout franchement l'état de son esprit:

— La foi me manque, disait-il... Je la cherche et ne la trouve pas... O mon père! vous qui êtes un modèle de bonté, si les mystères que la raison ne peut admettre sont des vérités, priez sans cesse pour moi!

(1) En ce moment, on s'occupe à Rome de la béatification de M. Olier.

Implorez pour moi la grâce de croire. Oui, je le sens, si je croyais, je posséderais le bonheur qu'il est possible de goûter sur la terre, en espérant le pardon de Dieu pour l'éternité... Priez pour moi !... Car j'essaye en vain de prier. La prière que mes lèvres murmurent ne sort pas de mon cœur.

De telles paroles désolaient Allegri, sans cependant le décourager.

— Le temps et la Providence produiront plus d'effet que mes exhortations, disait-il souvent à part lui... Courage ! continuons... Il est impossible que Dieu m'abandonne dans la tâche que j'ai entreprise.

L'endurcissement persistant de Pietro n'empêchait pas Allegri de venir s'asseoir près de lui, de l'exhorter avec douceur. Au contraire, le prêtre faisait au savant des visites plus fréquentes. Les difficultés doubleraient ses forces.

Un dévouement comme le sien méritait de réussir. Quelquefois néanmoins il se prenait à douter du succès. Il avait affaire à un esprit positif, réaliste même, bien éloigné des choses immatérielles ; il lui fallait amollir une nature de bronze.

Pour Pietro Rametti, peu à peu sa vie devenait relativement douce. Le passé, souillé d'un crime énorme, lui laissait de cuisants remords : mais parfois l'avenir lui souriait, parfois il se consolait, calmé par les lueurs de bonheur dont les brillantes échappées traversaient les ombres de son existence. Ses enfants se conduisaient noblement à son égard ; Julia, elle aussi, ne prononçait jamais une seule parole qui pût lui rappeler son crime.

Le médecin romain et sa femme ne manquaient pas du nécessaire ; ajoutons même qu'ils en vinrent à goûter un véritable bien-être, à jouir de ce superflu indispensable aux gens qui ne vivent pas seulement de pain.

La signora Julia Rametti avait été toujours pieuse, mais son âme, avec les années, ne faisait que s'élever de plus en plus dans les hautes sphères de la foi et du dévouement. Quels soins de tous les instants elle avait de son mari ! Combien de prières ferventes et dignes d'être exaucées, elle adressait à Dieu, afin d'obtenir qu'il abaissât ses regards sur Pietro !

Mais le repentir de Pietro était toujours sec et froid. Son âme était revenue à la morale philosophique, non à la religion... La grâce ne le touchait pas.

Cependant, l'époque de la semaine sainte arriva. Toute la ville de Rome s'entretint du *Miserere* qu'on allait exécuter. C'était à qui, parmi les notables de la grande cité, obtiendrait l'insigne faveur de pénétrer dans la chapelle Sixtine.

Un désir curieux s'empara du médecin Pietro, et, comme Allegri lui rendait sa visite habituelle, Pietro, après avoir quelque peu hésité à parler, lui dit enfin :

— Mon père, j'ai une chose à vous demander.

— Laquelle, Pietro ? demanda le prêtre avec sa bienveillance ordinaire, même avec une sorte d'empressement.

— Une chose bien difficile à obtenir, s'il faut croire ce qu'on m'assure.

— Alors comment le désirez-vous ?

— C'est peut-être parce qu'elle tient de l'impossible que je la désire tant, mon père. Vous savez que j'ai toujours aspiré à l'inaccessible.

— Parlez, fit le bon Allegri.

— Je vais vous adresser ma requête, reprit Pietro, qui interrogeait du regard l'expression de la figure de

son interlocuteur. D'ailleurs, vous avez toujours eu tant de bontés pour moi, que je m'enhardis, oui, au risque d'essayer un refus.

— Vous éveillez ma propre curiosité, mon ami, Parlez, encore une fois. De quoi s'agit-il donc ?

— Voici le fait : la réputation immense que vous vous êtes acquise, mon père, m'a rendu on ne peut plus désireux d'entendre votre *Miserere*.

— Impossible ! murmura le prêtre-compositeur. Toutes les places ont déjà été réservées dans la chapelle Sixtine, et je ne crois pas obtenir...

— Oh ! interrompit Pietro avec une exaltation enthousiaste, s'il m'était permis, l'un des jours de cette semaine, d'être admis à cette audition, j'en éprouverais une joie indicible !

Allegri porta la main à son front ; au lieu de continuer sa phrase commencée, il se prit à réfléchir. Puis, au bout de quelques minutes, il répondit :

— Je n'ose vous promettre cela, mon ami ; car, je vous le répète, l'entrée de la chapelle n'est déjà plus libre pour aucun jour de la semaine sainte.

— Vous voyez que j'ai conçu de folles espérances à ce sujet ! dit Pietro avec un chagrin qu'il ne dissimulait pas, et dont l'expansion frappa très-vivement l'illustre auteur du *Miserere*.

— Qui sait ? répliqua-t-il, après une nouvelle pause.

— J'entrerai ! s'écria soudain Pietro.

— La difficulté est certainement fort grande, mais non pas telle qu'on ne puisse en triompher, dit Allegri... Je viendrai demain, signor Pietro, et je vous donnerai à cet égard une réponse positive.

— Vous êtes le meilleur des hommes.

— Mon ami, quel est le mauvais cœur qui se refuse à donner une joie quelconque à l'homme qui souffre ?... Ainsi, cela est bien entendu, Pietro. Je ne manquerai pas de venir demain.

Le prêtre se leva, tendit la main à son protégé, et sortit en renouvelant sa promesse.

En effet, le lendemain, qui était le jeudi saint, Allegri se présenta de très-bonne heure au logis de Pietro Rametti.

— Eh bien ! demanda celui-ci aussitôt qu'il l'aperçut, entendrai-je votre œuvre ?

— Oui, mon ami.

Depuis sa sortie de prison, Pietro n'avait pas encore ressenti une émotion de plaisir aussi franche, aussi visible, que celle dont il était transporté en ce moment. Il aimait le bon Allegri, il allait pouvoir l'admirer en connaissance de cause ! Il allait juger du talent de son cœur !

— Oh ! combien je vous remercie ! s'écria-t-il en servant aussitôt la main du prêtre, qui s'applaudissait de procurer à son protégé une sainte distraction, et qui lui dit avec un empressement marqué :

— Vous viendrez avec moi... On m'a promis de faire entrer quelqu'un au Vatican... Oui, je vous introduirai moi-même dans la chapelle Sixtine.

— Aujourd'hui ? demanda le médecin.

— Aujourd'hui, mon ami... Habillez-vous, et promptement, Pietro, car l'exécution de mon œuvre commence avant une heure.

— Je cours avertir Julia.

— Bien. Faites vite, encore une fois. Je désire que vous vous recueilliez un peu avant d'entrer dans la chapelle.

Pietro Rametti obéit au vœu du compositeur. Il ne perdit pas une minute. Son excellente femme, presque heureuse de le voir ainsi joyeux, lui qui depuis longtemps n'avait pas eu un sourire aux lèvres, mit une grande diligence à lui apprêter ses habits, les plus beaux qu'il possédât. Car Pietro, pensait-elle, ne serait jamais trop paré pour accompagner Allegri, pour aller entendre la sublime composition de son protecteur !

## VI

## LE MISERERE.

Bientôt le prêtre et Pietro traversèrent ensemble les rues de Rome, encombrées de monde, comme c'était la coutume ; car, le jeudi saint, les uns allaient aux églises, les autres en sortaient.

Quelques promeneurs, néanmoins, se préoccupaient plus de ce qui se passait sur la voie publique que des cérémonies religieuses. Ils se dirigeaient vers le Corso, qui s'étend depuis la porte del Popolo jusqu'au Capitole, pour admirer les beaux palais et les maisons bâties par la bourgeoisie opulente de l'époque.

Or, en voyant marcher de compagnie Pietro et Allegri, plus d'une voix se prit à murmurer des phrases méchantes.

— Hum ! disait l'une, voilà l'empoisonneur du malheureux Aggutorio !... Le monstre a eu le bonheur de conserver sa tête !

— *Per Bacco !* disait un autre, pourvu que ce damné Rametti n'aille pas envoyer notre Allegri dans l'autre monde !... Le scélérat en serait bien capable !...

— Je ne comprends pas, remarqua un troisième personnage, que Gregorio Allegri, à la fois grand artiste et saint homme, se commette avec un misérable de la trempe de Rametti... Cela est impardonnable !

— Voisin, répondait-on, les choses sont ainsi dans notre siècle... La vertu et le crime marchent ensemble !...

— Mais, en vérité, voilà maintenant que Gregorio donne le bras à Pietro !

En effet, le prêtre répondait par cet acte courageux, par cette négation de tout respect humain, aux paroles malveillantes qu'il entendait prononcer sur son passage.

— Où vont-ils comme cela ? dit un groupe.

Et mille commentaires, injurieux pour le meurtrier, élogieux pour le digne prêtre, sortirent encore de toutes les bouches.

Certains passants, plus curieux que les autres, et ayant plus de temps à perdre, suivirent Allegri et Pietro jusqu'au Vatican.

Leur surprise fut extrême quand ils les virent se diriger vers la chapelle Sixtine.

— Allons, s'écria l'un d'eux, assez haut pour pouvoir être entendu par Allegri, il faut avoir tué son parent pour avoir la permission de pénétrer dans la chapelle Sixtine.

Allegri lança aussitôt sur cet homme un regard sévère, et dit :

— Taisez-vous. Il n'y a pas de faute, si grave qu'elle soit, que le repentir sincère ne puisse absoudre.

Pietro, à cette évangélique parole, tressaillit ; ceux qui se montraient impitoyables à son égard furent dominés par l'ascendant du prêtre et se retirèrent.

Quelques minutes après cet incident, qui avait déjà fort ému le mari de Julia, Allegri et Pietro prenaient

place dans la chapelle Sixtine, où une foule compacte se pressait.

À peine ils s'y trouvaient que l'office commença. Le médecin n'eut pas le temps de se recueillir, ainsi qu'Allegri l'eût désiré.

— Il y a trop de monde ici, partant trop de distractions, pensa le protecteur de la famille Rametti. L'effet religieux produit sur l'esprit de Pietro sera peut-être nul... Cela me désole... J'espérais beaucoup de cette audition. O mon Dieu ! parviendrai-je enfin à toucher cette âme ?

Gregorio Allegri eut un siège d'honneur, placé à côté de ceux qu'occupaient les cardinaux. Quant à Pietro Rametti, il se tenait dans l'un des coins les plus obscurs de la chapelle, à l'extrémité occidentale, non loin de la grande porte d'entrée.

Son protecteur ne le quittait pas du regard. Mais le meurtrier d'Aggutorio paraissait distrait, incapable de prier, tout entier à la contemplation des splendeurs picturales répandues à profusion dans cette admirable chapelle.

Les chants magnifiques remuèrent peu à peu l'âme de Pietro. L'aspect sévère des cérémonies finit par l'intéresser profondément, et, bien qu'il ne mêlât pas sa voix à la voix des fidèles et des chœurs, aucune pensée mauvaise ne troubla son esprit.

Sans doute, il était plus étonné, plus charmé, que véritablement ému. Ses sens étaient comme enivrés par la majestueuse simplicité des sons qui parvenaient jusqu'à ses oreilles ; mais son cœur n'était point touché, et la fibre religieuse ne vibrait pas en lui. Sa sensibilité n'allait pas au delà d'un recueillement tout profane encore.

L'office préparatoire étant terminé, on entonna le *Miserere*, chanté avec cette perfection inimitable qui en a fait un monument historique de l'art musical.

Jamais les chœurs n'avaient déployé autant d'efforts et de talent pour arriver à l'expression suprême ; jamais la pensée à la fois simple et grandiose du maître n'avait été aussi merveilleusement traduite qu'elle le fut ce jour-là. On eût dit que les exécutants partageaient les espérances d'Allegri, qu'ils concouraient avec lui à la conquête de cette âme qui se défendait contre Dieu.

Le verset : " Car je connais mon iniquité, et mon crime est toujours devant moi, " eût à peine retenti, qu'un sanglot immense et prolongé troubla le calme religieux de l'auditoire. Chacun tourna les regards vers le côté d'où le bruit partait.

Cardinaux, prêtres, fidèles, tous ceux qui assistaient aux saints offices se préoccupèrent de l'incident.

Allegri, lui aussi, s'étonna d'abord ; mais bientôt, ayant jeté les yeux dans le coin sombre où il savait que Pietro était placé, il eut bien vite l'explication du bruit dont chacun ignorait la cause.

C'était le criminel cousin d'Aggutorio, c'était le médecin Pietro Rametti qui versait d'abondantes larmes, et dont la douleur, longtemps contenue, avait fait explosion.

Tout le temps que dura l'exécution du psaume sublime, le malheureux Pietro, abîmé dans son repentir, éprouva des crises convulsives.

Alors les assistants comprirent ce qui se passait. Beaucoup d'entre eux n'avaient pas tardé à reconnaître du regard le coupable Pietro Rametti, rendu à la liberté par l'intercession d'Allegri auprès du souverain pontife.

Lorsque la dernière mesure du *Miserere* fut dite, Gregorio courut vers son protégé.

Pietro s'était jeté à genoux ; il avait les mains jointes ; il pria avec une indicible ferveur.

Le prêtre, comme on le pense bien, respecta la prière du pénitent, et le laissa tout entier aux sentiments nouveaux qui s'étaient emparés de lui.

Peu après, le pape, les cardinaux, les exécutants, la foule des auditeurs, s'écoulèrent lentement.

Mais Pietro ne quittait pas sa place. Complètement absorbé dans son oraison, il ne voyait plus rien des choses extérieures. Lorsqu'enfin il releva la tête, il aperçut Allegri qui se tenait à ses côtés.

L'artiste et le médecin étaient maintenant seuls dans la chapelle Sixtine.

— Je crois ! je crois ! s'écria soudainement Pietro en s'élançant dans les bras d'Allegri, dont les paupières s'humectaient de douces larmes.

— Contenez-vous, mon ami, fit le prêtre.

— Je crois, répéta Pietro, comme transfiguré par le repentir.

Et il rendit par cœur le verset : " Le sacrifice que Dieu demande est une âme brisée de douleur ; vous ne dédaignerez pas, ô mon Dieu, un cœur contrit et humilié !... "

Alors Allegri releva doucement le pénitent, lui serra la main, et lui adressa ces paroles :

— Mon fils, vous pouvez maintenant être pardonné... Le Seigneur a entendu, exaucé votre prière.

Pietro pouvait à peine se tenir sur ses jambes, appuyé au bras de l'auteur du *Miserere*, il marcha bientôt, sortit de la chapelle, et put revenir en son logis.

Là se passa une scène que nous renonçons à décrire. Les deux époux, en présence d'Allegri, se jetèrent dans les bras l'un de l'autre.

— Je crois ! dit encore Pietro. Avec qu'elle joie j'ai entendu cette œuvre !... Oh ! si vous saviez tous les frissons que l'œuvre a excités en moi !... Il me semblait que Dieu répondait à toutes les phrases du psaume sacré. Mon âme se dilatait sous l'impression de tant d'accords merveilleux ! On eût dit que mon être entier se fondait. Ma froide raison faisait place à l'ardente croyance... Soyez béni, mon père ! Grâce à vous, j'ai foi en la miséricorde divine, et j'espère échapper, par le repentir, à la damnation éternelle...

Julia n'en pouvait croire ses oreilles ; l'avenir, maintenant, lui paraissait radieux.

— Voilà, reprit modestement Allegri, la plus grande récompense de ma musique. Toutes les gloires du monde ne me satisfieraient pas autant que le bonheur dont je jouis en ce moment. Le pape m'avait donné votre vie, Dieu m'a donné votre âme.

A partir de ce jour, Pietro Rametti ne fut plus le même homme. Le souvenir de son crime le poursuivait moins que par le passé. Si parfois des terreurs assiégeraient encore son âme, quelques mots d'Allegri les faisaient disparaître.

Bientôt toute la ville de Rome sut et répéta l'aneddote que je viens de raconter aux lecteurs.

Personne ne douta des convictions nouvelles de Pietro, et les gens, qui jusqu'alors l'avaient accablé d'amers reproches, se turent ou se contentèrent de dire en le voyant :

" C'était un grand criminel que le génie d'Allegri a transformé, Dieu aidant, en homme vertueux ! "

Quant à Gregorio Allegri, sa gloire remplît toute la fin du seizième siècle et le commencement du dix-septième.

Il mourut le 18 février 1652, et fut inhumé à *Sainte-Marie-in-Vallicella*, dans le caveau du collège des chanteurs de la chapelle du Vatican.

Il fut défendu de prendre ou de donner copie du *Miserere* de Gregorio Allegri.

Mais Wolfgang Mozart, dont le prodigieux talent étonna l'Europe, brava cette défense. Après avoir entendu le morceau deux fois, il parvint à l'écrire.

L'empereur Léopold 1er obtint du pape une copie du *Miserere* pour le faire exécuter à Vienne.

Disons-le, l'œuvre d'Allegri ne produisit aucun effet : il ressembla à un faux-bourdon ordinaire, bien qu'il fût chanté par les meilleurs artistes de l'époque.

Et cependant, aujourd'hui encore, le *Miserere* d'Allegri, lorsqu'on l'entend dans la chapelle Sixtine, émerveille les auditeurs, musiciens ou non musiciens. Ne croirait-on pas que cette œuvre s'harmonise, s'identifie avec ce lieu magnifique, et que les voix mêmes de l'église doublent sa majesté ?

AUGUSTE CHALLANÉL.

Fin.

## LE CHEMIN DU BONHEUR

### CHAPITRE IX.

#### LA DÉCISION.

Pourtant, au bout de quelques minutes, quand son émotion fut un peu calmée, que les battements de son cœur devinrent moins violents, le jeune homme cessa de regarder dans la crevasse de la muraille et jeta les yeux sur la vaste étendue qui séparait la chaumière des autres habitations de la contrée. Les flocons de neige qui déjà couvraient le sol d'un épais tapis, tombaient moins pressés ; le vent ne soufflait plus sur la lande et les étoiles scintillaient, pures et brillantes, sur l'immensité du sol. La nuit était belle et calme, mais froide ; Albert frissonna en pensant que Renée paraissait disposée à la passer tout entière, seule, en face de ce cadavre, auprès d'un foyer éteint, à la lueur d'un cierge funéraire. Le froid pouvait glacer la jeune fille, et ses forces l'abandonner. Albert, saisi de ces diverses craintes, fit taire toutes ses hésitations, et marcha résolument vers la porte de la cabane. La neige criait sous les pieds, il crut entendre Renée tressaillir sur son banc : " Mademoiselle Renée, dit-il avant de pousser la porte, ne craignez rien, reconnaissez la voix d'un ami, d'Albert Maucroix. J'ai commis une grande indiscrétion, je l'avoue ; en vous rencontrant tantôt j'ai craint pour vous la violence de l'orage ; je vous ai suivie jusqu'ici. Voulez-vous me laisser partager votre pieuse veille, ou puis-je aller chercher quelqu'un pour vous remplacer ? "

Renée, rassurée tout à fait, se leva et alla ouvrir la porte au jeune homme avec un grave sourire : " Entrez un instant, dit-elle ; je vous dirai ce qu'il faudra faire, puisque vous êtes assez complaisant pour vouloir bien m'aider. " Elle parlait d'une voix basse et douce comme on parle en présence de la mort ; Albert se découvrit et

entra. Il marcha d'abord vers le lit funèbre au chevet duquel Renée avait suspendu l'eau bénite et le rameau. A l'aspect du cercueil, à la lueur vacillante du linceul blanc, révélant dans ses plis la forme froide du cadavre, il vit soudain dans son cœur le lit de mort de sa mère, le seul auprès duquel il eût jamais pleuré. Alors, vaincu par le souvenir amer, par l'émotion subite, par la majesté terrible de la mort et par la solennité de l'heure funèbre, il sentit une religieuse terreur dominer et renouveler son être, et tomba à genoux en faisant le signe de la croix. Il cacha sa tête dans ses mains, et, quand il se releva, ses yeux étaient brillants de larmes. Ceux de Renée étaient humides aussi; elle lui tendit la main: "Vous méritez que je vous pardonne, monsieur Maucroix, dit-elle. Pourtant vous avez été bien coupable d'attendre la fin de cette scène, au lieu d'aller en toute hâte chercher au moins du secours religieux. Malheureusement, je le sais, votre zèle eut été inutile, car le presbytère est trop éloigné pour que vous ayez pu y parvenir à temps. Il était écrit que la pauvre Sylvaine mourrait abandonnée comme elle avait vécu. Maintenant, voici ce que vous pouvez faire pour moi. Je passerais volontiers la nuit auprès de la morte, mais on serait inquiet à la maison où mon père peut arriver d'un moment à l'autre. Si vous pouvez aller à la ferme des Grandes-Haies, qui n'est pas loin d'ici, vous y trouverez facilement quelqu'un qui voudra bien me remplacer ici."

— Cela me sera d'autant plus facile, dit Albert, que j'ai laissé mon cheval près d'ici, sur la lande."

Alors la jeune fille lui indiqua le chemin qu'il devait suivre et le vit s'éloigner à grands pas tandis qu'elle reprenait sa place auprès de la morte, roulant dans ses doigts effilés les grains de son chapelet.

Le jeune homme avait fait diligence; en moins de trois quarts d'heure, il revint, mais à pied, ramenant la fermière et l'une de ses servantes qui allaient achever la veillée funèbre; il avait mis son cheval à l'écurie de la ferme. Alors Renée reprit son capuchon et sa mante et se disposa à partir. Albert s'approcha d'elle au moment où elle allait franchir le seuil: "N'allez pas seule, mademoiselle Renée, dit-il, laissez-moi vous accompagner; le chemin est long, la neige est épaisse et glissante; vous marcherez plus aisément en vous appuyant sur mon bras." Puis il baissa la tête avec une émotion visible: "Il faut que je vous parle," ajouta-t-il d'une voix presque étouffée. Renée le regarda avec un étonnement candide, mais, voyant la nuit obscure et la longue plaine de neige déroulée à ses pieds, elle n'hésita pas, et prit le bras d'Albert sans fausse timidité comme sans coquetterie.

Les jeunes gens marchèrent d'abord en silence, éclairés faiblement par quelques rayons d'étoiles. Albert semblait agité; sa poitrine se soulevait parfois en retenant un soupir, et il passait la main sur le front avec une expression d'angoisse. Renée lui dit doucement: "Vous êtes encore bien ému, monsieur Maucroix: la mort de la pauvre Sylvaine vous a vivement impressionné: c'était vraiment une triste scène."

— Triste, mais solennelle aussi, répondit Albert d'une voix tremblante. En présence de ce lit de mort, j'ai entrevu des lumières rayonnantes et soudaines; tout un horizon nouveau s'est ouvert à mes yeux, et les émotions que j'ai ressenties alors sont, je le sens, de celles qui changent et dominent une vie."

Renée regarda le jeune homme avec surprise. Albert continua:

— Le monde dans lequel j'ai vécu n'envisage qu'un côté de la vie, le côté facile et riant: toute l'autre face de l'existence lui est inconnue; il en ignore les douleurs saintes, les devoirs austères, les joies du sacrifice accompli, la paix de l'âme qui s'épure et se renouvelle. Pour ce monde-là, le devoir s'explique par un mot: les convenances; on n'y demande pas si vous êtes homme de bien, mais si vous êtes homme de goût. C'est parce que j'y ai vécu que j'étais indécis, chancelant, inhabile; que je suis resté enfant, en un mot. Mais j'ai vu aujourd'hui qu'en maintes circonstances de la vie, surtout lorsqu'il s'agit de consoler ceux qui souffrent, la frivolité est coupable, l'indécision n'est pas permise. J'étais arrivé enfant encore à la cabane de Sylvaine: j'en reviendrai homme et chrétien. C'est votre exemple qui m'a instruit, c'est votre voix qui m'a convaincu; c'est à vous que je dois cette révélation, à vous... Renée, qui êtes si noble et si grande, qu'à celui qui vous aime, vous faites aimer la vertu!

Renée, interdite, gardait le silence, Albert reprit:

— J'étais bien insensé hier encore. Je ne demandais que des jouissances à la vie: je voulais savoir où est le bonheur. Le bonheur est là où vous êtes, Renée; vous près de qui les mourants s'en vont en paix avec l'espérance dans le cœur et le nom de Dieu sur les lèvres! Renée, fille chrétienne, femme humble et supérieure, acceptez ce cœur auquel vous avez enseigné la vie et l'amour; soyez mon guide et mon exemple, soyez une femme bien-aimée!

La jeune fille avait retiré son bras; muette et immobile, elle tenait ses yeux fixés vers la terre, mais Albert pouvait entendre les battements précipités de son cœur, distincts dans le silence de la nuit. Au bout d'un instant pourtant, elle dit d'une voix qui commençait à redevenir calme:

— Monsieur Maucroix, j'ai d'abord une question à vous adresser. Etes-vous donc libre pour me parler comme vous le faites?

— J'ai mérité ceci, s'écria Albert avec une violente amertume. Je ne pouvais impunément être faible, flottant, irrésolu. Tout mon passé d'enfant vient me jeter ma honte au visage au moment où j'entrevois la route du devoir et du bonheur et où je veux m'y engager sans faiblir. Vous avez raison, Renée, de me parler ainsi. Je n'étais pas libre quand je ne voyais dans la vie que les jouissances frivoles, et que, par noblesse ou par crainte, j'embrassais docilement les projets de ceux qui voulaient me créer un bonheur factice. On croyait me rendre heureux en me faisant riche, et je croyais pouvoir sacrifier à la richesse mon indépendance et les besoins impérieux de mon cœur. Mais, comme j'allais me perdre, la Providence m'a retenu. Avant de me laisser aller à la Tourmelière, elle m'a guidé sous votre toit; avant de me faire voir la femme vaine et brillante, elle m'a montré la chrétienne forte et résignée. Et depuis lors, je n'ai pas cessé de penser à vous, Renée; dans les grands salons du château, dans le tumulte des chasses, au milieu de la foule des invités, je vous voyais toujours passer, douce et grave, un sourire indulgent sur les lèvres, une larme de pitié dans les yeux. Mais je ne pouvais pas parler plus vite; il m'a fallu du temps pour mûrir: il m'a fallu surtout vous voir aujourd'hui, assez forte pour éteindre la haine et adoucir l'horreur de la



mort, ramenant pieusement une âme à Dieu, et donnant un courageux baiser à une morte... J'ai vu tout cela, Renée, et je vois aussi que je ne suis pas digne de vous. Seulement, si vous voulez me donner le temps de vous mériter, je vous promets de ne pas hésiter, de ne jamais faiblir, parce que je deviens homme, à présent que je vous aime !... Un mot seulement, Renée; croyez-vous à ma parole? Sentez-vous que c'est tout mon cœur qui vous parle en ce moment?

— Oui, dit la jeune fille, après une pause, en laissant tomber sa main dans celle d'Albert.

— Oh! dit celui-ci, avec une joie profonde, si vous pouvez lire dans mon cœur, vous m'aimerez peut-être, car vous verrez combien vous y êtes vénérée et chérie. Et, puis-je parler à votre père ce soir, en arrivant?

— Quand vous voudrez, répondit Renée d'une voix inaperçue.

Ensuite, tous deux continuèrent leur route en silence, les yeux baissés, le cœur palpitant.

Lorsqu'il arrivèrent à la Maison-Grise, ils virent la lumière briller aux fenêtres du rez-de-chaussée, car le vicomte, revenu de Niort, se préparait à aller chercher sa fille à la cabane de Sylvaine. Il ne put retenir un geste de surprise en la voyant revenir accompagnée d'Albert. Celui-ci allait s'expliquer; mais Renée, toujours calme et candide, alla embrasser son père et lui raconta la mort de la vieille paysanne, sans passer sous silence l'espionnage d'Albert à travers les fentes du mur et ses bienveillantes offres de service. Ce récit suffit au vicomte de Mareilles, car il savait bien que Renée n'avait jamais menti.

Lorsque la jeune fille eut fini, elle salua et s'empressa de se retirer :

— Ainsi, monsieur, dit le vicomte au jeune Maueroix, vous allez encore être obligé d'accepter notre pauvre hospitalité. Ce sera la seconde nuit assez maussade que vous passerez sous notre toit.

— Monsieur, dit Albert avec émotion, autrefois je croyais que c'était le hasard qui m'y avait conduit; maintenant je dirais que c'est la Providence. En m'amenant ici, elle avait ses vues éternelles; soyez assez généreux, monsieur le vicomte, pour les comprendre et les seconder.

Le vicomte regarda Albert d'un air étonné. Celui-ci, rappelant alors tout son courage, confessa au père de Renée ses aspirations secrètes, ses oscillations, ses craintes; l'attrait mystérieux qui le portait vers la jeune fille, et l'hésitation puérile qui le retenait. Nous craignons bien qu'Albert ne fût fort gauche en avouant ses gaucheries, mais son émotion même était le plus sûr garant de sa candeur; il se montrait trop peu éloquent pour n'être pas sincère. Heureusement le langage du cœur peut se passer des ornements de la rhétorique; il est toujours éloquent quand il est vrai.

— Enfin, dit Albert en terminant; voici ce qui s'est passé en moi après la scène de ce soir. Il m'a semblé voir l'une près de l'autre: Olympe Richer avec sa dot et son clinquant, et mademoiselle Renée toute vertueuse et charmante. Voilà ce qui t'éblouit et voici ce que tu dédaignes, me disait avec un reproche amer la voix mystérieuse de mon cœur. La voix était irrésistible; ma faiblesse a été vaincue, et je vous supplie, monsieur, de croire à la fermeté de ma résolution et de m'accepter au nombre de vos enfants.

— Monsieur Albert, dit le vicomte après un moment

de réflexion, je vois combien il y a de franchise et de loyauté dans tout ce que vous me dites; j'apprécie votre généreux désintéressement, mais il ne m'en reste pas moins quelques objections à vous faire. La première, c'est que vous êtes bien jeune.

— Je le sais, monsieur; j'attendrai, répondit Albert doucement. Il est facile de vieillir.

— Sans changer? fit le vicomte avec un sourire.

— Sans changer, répéta Albert résolument.

— Admettons, continua le vicomte. Mais ma seconde objection est plus sérieuse encore. Regardez cette pauvre chambre nue, monsieur Maueroix, les pierres qui coulent de mes vieux murs, les ardoises que le vent emporte de mon toit, tout cela vous dit que ma fille est pauvre, tandis que vous...

— Hélas! monsieur, interrompit Albert, ce qui m'afflige, c'est que je n'ai pas non plus de fortune à offrir à mademoiselle Renée. La vie oisive et élégante que j'ai menée, le luxe insouciant dont j'ai joui, étaient le fruit des bienfaits de mon oncle qui m'accordait sa protection et me promettait sa fortune, mais qui me refusera probablement l'une et l'autre si je ne me marie pas conformément à ses vœux. Je ne puis donc offrir à mademoiselle Renée que mon travail et mon amour, et c'est ce qui me donne du courage; car je crois que pour la mériter, il faut savoir lutter et souffrir.

— Ceci devient très-sérieux, fit observer le vicomte. Je ne pourrais permettre que votre mariage avec ma fille vous brouillât sans retour avec votre parent. Ce n'est pas tant la perte de sa fortune que la perte de son affection qui me semblerait fâcheuse pour vous.

— Hélas! monsieur, dit Albert, voyez à quelle misérable condition votre délicatesse me condamne. Dois-je, parce que mon oncle a rêvé pour moi un mariage riche, me priver des joies d'un mariage heureux? Pensez à la mère de Renée, monsieur le vicomte. Avez-vous cherché en elle l'éclat de la richesse, la splendeur d'une position brillante? Non, vous vouliez une simple et douce chrétienne pour la bien-aimée de votre cœur, pour la mère de vos enfants. Vous avez dit: cette jeune fille est humble et pieuse, chaste et sincère; son âme peut croire et prier, et son cœur sait répondre au mien. C'est assez pour que nous soyons heureux. Et vous avez dit vrai, monsieur de Mareilles, et moi, je vous dis aujourd'hui que de mon mariage dépendent ma force et mon bonheur, et que la belle âme de Renée vaut plus pour moi que tous les trésors de la terre.

Le vicomte, ému malgré lui par les simples paroles du jeune homme, lui serra affectueusement la main.

— Réfléchissez bien mon enfant, lui dit-il. Jusqu'ici la vie a été pour vous douce et facile. Vous n'avez aucune idée des luttes qu'il faudra livrer, des privations qu'il faudra subir quand vous vous trouverez livré à vos propres forces, seul à seul avec la misère. Est-ce que cet enthousiasme passager ne tombera pas quand vous vous trouverez aux prises avec la nécessité écrasante et terrible, de travailler durement, non pour la gloire, non pour la réputation ou la fortune; mais, vous le dirai-je? pour votre pain de chaque jour?

— Soyez sans crainte de ce côté, monsieur le vicomte, répondit Albert d'une voix calme et résolue. La nécessité dont vous parlez serait dure pour des enfants, mais elle ne peut effrayer des hommes. Il y en a qui ont oublié la faim et la misère devant un problème d'algèbre, un chant d'Homère ou une Vierge de Raphaël, parce

qu'à leurs yeux ravis, la science laissait tomber ses voiles, l'art et la poésie faisaient flotter leurs divins miracles. Ce qu'ont fait ceux-là pour la gloire, ne pourrai-je le faire, moi, pour mon bonheur ? Au lieu de ces visions idéales, ce sera la chère image de Renée qui passera devant mes yeux, quand je serai pauvre et seul, qui me montrera de loin le but et qui me dira de sa voix douce : " Souffre, travaille, espère : le sacrifice est le premier acte de l'amour ; le devoir est saint, le courage est béni ! "

En parlant ainsi, Albert ressentait une énergie incon nue ; son cœur ne battait pas avec la fièvre de l'exaltation passagère, mais avec l'ardeur de la résolution forte qui voit son but et saura l'éteindre sans faiblir.

— Vous parlez bien, mon enfant, lui dit le vicomte ; je vois que vous êtes sincère avec moi et avec vous-même. Que puis-je vous promettre cependant quand vous êtes si jeune et que l'avenir est si incertain ? Je dois d'abord causer avec Renée de votre demande. De votre côté, retournez près de votre oncle, parlez-lui avec franchise ; conjurez-le de disposer de sa fortune comme bon lui semble, mais de vous conserver sa tendresse. Et puis, dans tous les cas, croyez, aimez et travaillez ; l'avenir sera ce que vous l'aurez fait.

Comme le vicomte cessait de parler, une lueur indé cise commençait à briller à travers les vitres, et Albert vit une légère teinte rosée colorer le ciel au levant :

— Voici le jour qui se lève sur vos bonnes paroles, monsieur le vicomte, dit-il au père de Renée ; c'est un heureux présage pour notre avenir. Mais je dois songer d'abord aux devoirs du présent, et, avant de retourner à Paris, il me faut aller prendre congé des dames de la Tourmelière.

## CHAPITRE X

### AVANT LE DÉPART

En quittant la Maison-Grise, Albert prit le chemin de la ferme où il avait laissé son cheval la nuit précédente, et, une fois en possession de sa monture, il se dirigea du côté du château. Le jour était venu pendant cette excursion rapide, et le soleil, perçant son voile de vapeurs, faisait étinceler comme des diamants les flocons de neige encore suspendus aux branches. Cette matinée de novembre, froide et transparente, n'était ni sans charme ni sans gaieté, et les rêves brillants du jeune homme la lui faisaient trouver plus radieuse encore. En traversant la lande avant de prendre la grande route, il salua de loin les girouettes rouillées de la vieille maison et leur envoya un baiser et un sourire : " J'y reviendrai quand je serai riche, pensa-t-il le cœur battant d'orgueil et d'espoir ; je relèverai les murs qui croulent et qui doivent voir grandir mes enfants ; j'arracherai les troncs décrépits pour faire place à un beau jardin ombragé ; mais je garderai le vieux lierre, symbole de notre amour toujours vivant, et fidèle comme lui." Ce fut au milieu de ces doux rêves qu'il entra dans la cour du château.

Il n'était pas neuf heures encore, on déjeûnait ordinairement à dix, et Albert jugea convenable de réparer un peu le désordre de sa toilette. En effet, ses cheveux humides, ses bottes crottées, ses vêtements froissés, auraient fait une triste figure au milieu de la coquette salle à manger, en face des porcelaines de Sèvres et de la splendide argenterie. Pourtant le jeune homme se

sentit saisi d'un profond dédain quand, en entrant dans la chambre, il jeta un coup d'œil sur les élégantes babioles qui s'y trouvaient rassemblées et auxquelles, la veille encore, il attachait bien un certain prix : A quoi servent toutes ces misères ? se dit-il en repoussant avec mépris les babouches de velours préparées devant la cheminée. Est-ce qu'un homme a besoin de toutes ces baguettes parées, bonnes pour des sultanes frileuses ? Comme je vais apprendre à m'en passer dans le grenier qui m'attend ; car, si je ne me trompe, mon oncle va entrer dans une indignation qui ne me laisse guère d'autre perspective de début. N'importe, il faut, à présent, se raser et mettre un habit. Mademoiselle Olympe va voir diminuer sa cour ; un de ses adorateurs s'éloigne ; qu'il parte au moins galamment, avec un respectueux salut et un gilet irréprochable. Je dis aujourd'hui adieu aux vanités du monde, et, pour cette raison, je vais prendre ce que j'ai de mieux.

Et, d'après ces considérations, Albert se para de ses vêtements les plus élégants, de ses plus coûteuses babioles, comme la novice qui revêt la brillante parure de mariée avant de prendre pour toujours la bure sombre et le voile noir. Puis il descendit à la salle à manger où ces dames se trouvaient déjà et où il entra en faisant le plus cérémonieux de ses saluts :

— Enfin, vous voilà, monsieur Maucroix ! dit madame Richer d'un ton qui pouvait facilement tourner à l'aigre. Savez-vous que vous m'avez donné de fameuses transes ? Je n'aurais pas aimé apprendre à votre oncle qu'il vous est arrivé malheur chez nous. Je ne vous demanderai pas d'où vous venez, sûrement. D'abord, cela ne me regarde pas, et puis, chacun peut avoir ses affaires, mais je serais curieuse de savoir si vous avez cherché toute la nuit votre montre au clair de lune ?

Albert se rappela alors son mensonge de la veille et se sentit rougir légèrement, mais il essaya de faire bonne contenance et répondit :

— Non, madame, je n'ai pas cherché ma montre toute la nuit, seulement il s'est présenté pour moi une circonstance dans laquelle mes faibles services pouvaient être de quelque utilité, et je me suis trouvé heureux de les offrir.

— Ainsi, c'est par charité chrétienne que vous avez bravé le vent et la neige de cette nuit ? dit à son tour Olympe. Vraiment, monsieur Albert, vous êtes un autre Vincent de Paul, un Fénelon en habit noir ; ne s'agissait-il point de quelque vache perdue, et avez-vous été assez heureux pour ramener la bête à sa famille éplorée ?

— Non, mademoiselle, il ne s'agissait point de chercher une vache, répondit patiemment Albert ; il s'agissait de veiller une morte.

— Une morte ! vraiment vous êtes tragique, monsieur Albert, et vous nous dites cela avec un air funèbre fait pour donner le frisson. Ainsi, c'est auprès d'un cercueil que vous avez veillé cette nuit ? Et moi qui croyais qu'en rêvant à votre montre perdue ou à quelque étoile filante, comme j'ai cru hier en apercevoir une, vous étiez tombé dans un fossé et vous y aviez passé la nuit, comme vous l'aviez fait jadis !

— Non, mademoiselle, vous vous trompiez encore ; ce n'est pas dans un fossé, c'est à la Maison-Grise que j'ai passé la nuit.

(A continuer.)